

Cérémonie des vœux de la municipalité
Samedi 14 janvier 2023 à l'Espace Marcel Pagnol

_____

Allocution de Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-bel

« 2022 a été une année active. 2023 le sera aussi. Mais cette année va connaitre un contexte un peu plus compliqué que les années précédentes. Je ne vous apprends rien, nous vivons une période d'inflation et d'augmentation des prix de nombreux produits et matières premières. Et ça rend les fins de mois un peu plus difficiles pour beaucoup de familles …

La Ville n'échappe pas à cette situation.
Pour vous faire une idée, et sans rentrer dans les détails, ça représente plus de 2 millions d'euros supplémentaires a déboursés en 2023 rien que pour l'énergie et plus de 500000€ pour les autres achats. Et comme pour vous, quand la mairie a 100 euros, elle n'en dépense pas 110… La préparation de notre budget pour 2023 a donc exigé que nous fassions des économies. Nous sommes habitués depuis longtemps à gérer l'argent public avec rigueur, en chassant toutes les dépenses inutiles, en recherchant sans cesse toutes les aides et subventions possibles, en faisant preuve d'ingéniosité aussi.

Mais voilà, quand il faut faire des économies sur les économies, ça se complique un peu… Ceci dit, comme je vois quelques visages s'assombrir, je tiens à dire tout de suite que nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux cette année. C'est un engagement. Mais pour être tout à fait franc, il me faut préciser que le taux, décidé par la Ville, s'applique sur un chiffre, ce qu'on appelle les bases. C'est la loi de finance qui fixe ses évolutions. La règle veut qu'elles évoluent chaque année de la valeur de l'inflation. Ainsi, partout en France, et pas seulement à Villiers-le-bel, les bases vont augmenter d'environ 7,1%. Ce qui fera une augmentation assez substantielle.

De même, nous n'augmenterons pas les tarifs de la restauration scolaire ou des activités périscolaires jusqu'à la fin l'année scolaire en cours. Mais comme l'avenir reste incertain, je ne peux pas m'engager plus. Les élus trancheront dans quelques jours le niveau

d'augmentation de nos tarifs à partir de septembre. Sachez cependant que nous ferons tout pour maintenir notre politique de soutien aux familles, notamment via les tarifs. A ce titre, le prix plancher des repas en restauration scolaire restera, quoi qu'il advienne, à 1 euro. Nous avons opéré l'an dernier une grande refonte des tarifs. Depuis, plus de la moitié des familles paient le repas de cantine de leur enfant à un prix inférieur au prix le plus bas de l'ancien tarif. Grace à cette mesure, nous avons connu une forte augmentation du nombre de demi-pensionnaires dans nos écoles. C'était le but, et c'est réussi. Il nous faut donc préserver ce beau dispositif social.

Même si l'élaboration de notre budget pour 2023 est un exercice difficile, Villiers-le-bel verra de nombreux projets s'engager cette année. D'abord, nous allons poursuivre notre travail pour améliorer nos services. Beaucoup trop de services publics abandonnent leur présence physique dans les villes. Nous ne voulons pas cela pour les services municipaux. Bien sûr nous continuons à faciliter les démarches en ligne pour celles et ceux qui trouvent cela plus pratique. Mais je reste très attaché à ce que nos services demeurent bien présents pour vous. C'est pourquoi, après la création de la maison des services au Carreaux il y a quelques années, et l'agrandissement de la mairie principale l'an dernier, nous allons poursuivre ce travail avec de nouveaux locaux pour notre CCAS et notre police municipale. Le CCAS intègrera après travaux les anciens locaux de la trésorerie Rue Gambetta, et la police municipale s'installera Avenue Pierre Sémard, à proximité du commissariat. Ces nouveaux locaux offriront de meilleures conditions de travail aux agents et un meilleur accueil pour les usagers.

Le service au public, ce n'est pas seulement l'administration. C'est aussi la santé, même quand il s'agit de médecine de ville, et donc de médecins libéraux. Notre système de santé ne va pas très bien, du cabinet médical à l'hôpital. Nous avons beaucoup fait en 2022 pour sauvegarder la médecine de ville à Villiers-le-bel. L'acte le plus symbolique est la décision d'achat des locaux accueillant le cabinet médical Val de France, situé à quelques dizaines de mètres d'ici. L'achat des locaux du centre médical représente une dépense de 828 000 euros. Je veux remercier M. le Préfet pour son soutien dans ce dossier, l'Etat ayant apporté à la Ville une subvention de 450 000 euros. L'objectif est de conforter l'offre de soins dans le centre médical, en proposant aux professionnels de santé des loyers raisonnables. Par ailleurs, un autre cabinet médical a ouvert Rue de Paris. Les travaux d'un troisième centre médical doivent démarrer cette année sur la zone d'activités des Tissonvilliers 3. Il comprendra en autre un espace de radiologie comprenant une IRM et un Scanner. Vous le voyez, nous luttons contre la désertification médicale. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Mais il n'y a rien de plus important que la santé.



Le service public, ce sont aussi les équipements publics dédiés aux loisirs. Cette année verra « enfin » le lancement des travaux de construction du nouveau gymnase du Puits-la-Marlière, qui portera le nom de Didier Vaillant, notre ancien maire. Je dis « enfin », car je sais que ce gymnase est attendu depuis longtemps par les habitants du Puits-la-Marlière et les sportifs de la ville. Je sais aussi que certains s'impatientent devant la complexité des procédures techniques et administratives qui retardent parfois les dossiers. Croyez-moi, je suis autant impatient que vous de voir ce nouveau gymnase !

En tout cas, cette fois, cela semble être la bonne ! Le chantier démarrera bien en 2023. Avec la construction du gymnase, des aménagements seront faits à ses abords et notamment sa voie de desserte. Cette voie est d'ailleurs une partie de la nouvelle liaison qui se réalise peu à peu et qui permettra de circuler entre le Puits-la-Marlière et les Carreaux sans passer par l'avenue Pierre Sémard.





Ce ne sera pas le seul investissement en matière de sport. Nous allons aménager un deuxième terrain synthétique au parc des sports. Avec le terrain d'honneur, cela fera 3 terrains et cela permettra de renforcer encore la pratique sportive au sein du parc des sports.

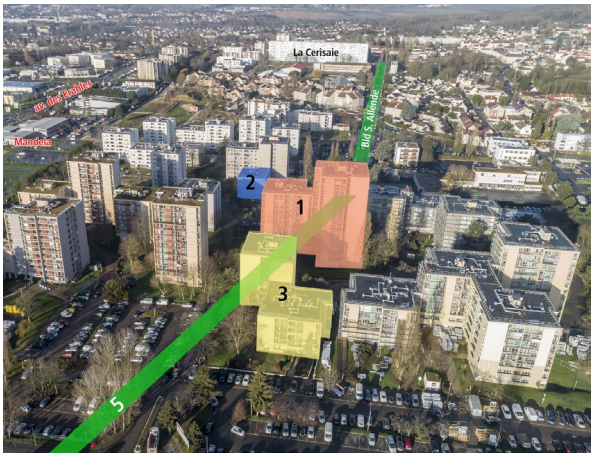
Nous investirons aussi en matière de culture. Le dossier concernant le nouveau conservatoire de musique est encore en phase d'étude, des crédits sont bien au budget, je veux rassurer le Directeur du conservatoire et sa Présidente, Il verra bien le jour ! Il portera le nom de Catherine Embs Cortot comme je m'y suis engagé l'année dernière lors des 50 ans du Conservatoire. Enfin, nous allons rénover cette salle, en remplaçant les fauteuils sur les lesquels vous êtes assis.

Je voudrais aussi vous parler de l'aménagement de la ville, et de la rénovation urbaine. Le Conseil municipal a validé le projet de rénovation urbaine. La convention avec l'ANRU et les partenaires engagés dans ce grand projet est en cours de signature. J'en profite pour adresser mes remerciements à M. le Préfet et aux services de l'Etat pour le soutien qu'ils nous apportent. Ça concerne la rénovation urbaine, mais aussi la vie sociale et associative, notamment à travers le contrat de ville. Sans ce soutien, bien des choses ne pourraient pas se faire à Villiers-le-bel.



Pour en revenir à la rénovation urbaine, vous avez constaté qu'il y a des travaux au parc Sainte Beuve, dans la belle maison de maître qui porte son nom. Cette maison, qui fait partie du patrimoine de notre ville, accueillera avant la fin de l'année une « maison des projets ». Chacun pourra s'y rendre pour s'informer sur le projet urbain des quartiers du Village, de Derrière-les-Murs et du Puits-la-Marlière. Ce lieu sera très utile lorsque les travaux seront lancés. Vous pourrez y recevoir toutes les informations dont vous avez besoin. Les travaux justement vont commencer. Et ce sera spectaculaire puisque les deux tours de la place du Bois Joli seront démolies dans les prochaines semaines. Il s'agit d'ouvrir le quartier pour permettre le passage d'un nouvel axe qui prolongera le Boulevard Allende vers la gare RER .

Sur cette voie, passera un bus à haut niveau de service. Il partira du Village, traversera le quartier de Derrière les Murs, passera à la gare RER pour continuer ensuite vers Roissypôle, au cœur de la plate-forme de l'aéroport de Roissy. Une fois les bâtiments démolis, la voie ne sera pas réalisée immédiatement. Nous discuterons avec les habitants du quartier pour décider quelle fonction provisoire nous pouvons donner à ce nouvel espace.





La rénovation urbaine a permis la réhabilitation des logements sociaux du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs. Ce ne sont pas les seules actions qui sont conduites en faveur de l'attractivité de l'immobilier dans notre ville et l'amélioration des parcours résidentiels. Je veux d'abord rassurer les habitants les habitants des briques rouges (résidence Henri Sellier) Nous allons travailler sur votre résidence qui est en effet vieillissante, notamment en matière d'isolation. Cette résidence a ceci de particulier qu'elle est composée d'un bailleur social, « 1001 vies habitat », et de copropriétaires. En termes de mixité, c'est une belle formule. Mais ça rend les procédures un peu particulières, puisqu'il faut à la fois mobiliser le bailleur et les copropriétaires. Cette rénovation est très attendue, et nous allons nous mobiliser tous ensemble pour qu'un beau projet de rénovation se fasse. Quand il y a une volonté, il y a toujours un chemin.

Nous ne délaissons pas les copropriétés, Plusieurs actions sont en cours, A Derrière-les-Murs, par exemple sur la copropriété du pré de l'enclos 2. Cette copropriété, qui a connu quelques difficultés, a reçu le soutien de la Ville, de l'Etat et de la région pour bénéficier d'un dispositif « de plan de sauvegarde » avec d'importantes aides financières pour leurs travaux.



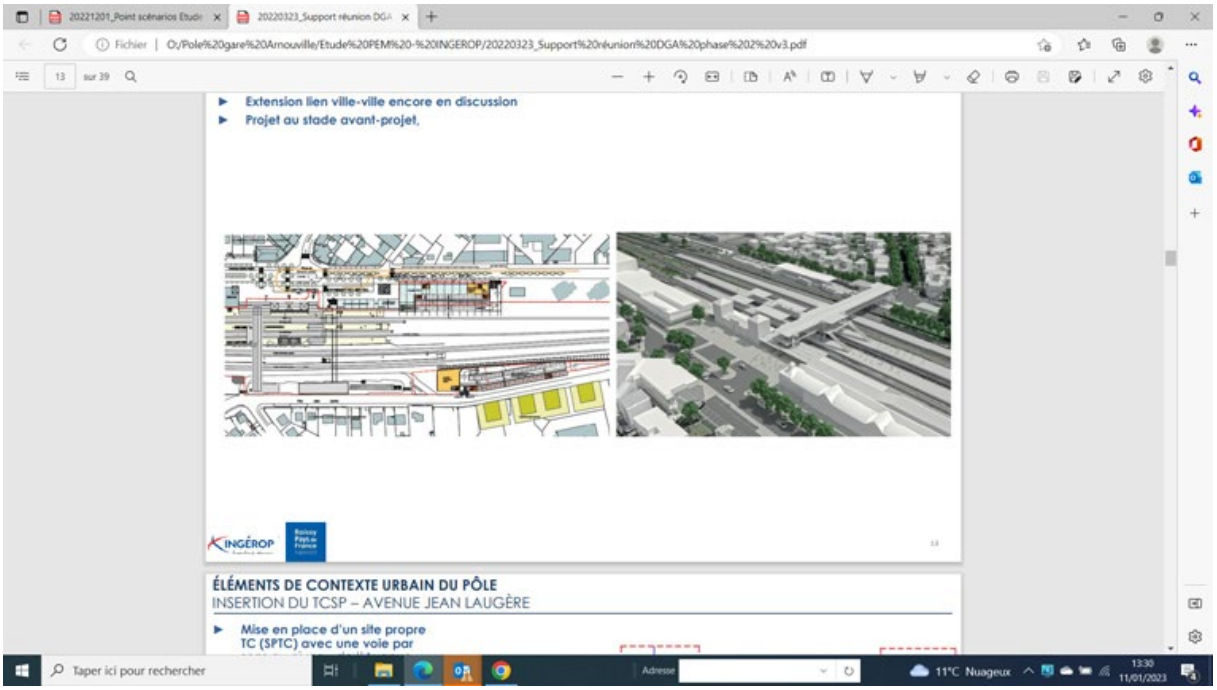
Concernant les parcours résidentiels, deux programmes immobiliers en accession à la propriété vont être livrés, l'un dans le quartier des Gélinières à la limite avec Sarcelles, l'autre au Village, derrière la Mairie. A cette occasion, la Ville procèdera à l'aménagement

des voies et des espaces publics. J'entends toujours ici ou là des gens dénoncer un soit disant bétonnage de la ville. Je veux ici être très clair : ma seule ligne de conduite est de répondre aux besoins des Beauvillésois.

Avons-nous tort de construire un nouveau gymnase ? Avons-nous tort de répondre aux besoins des habitants en recherche d'un logement ? Avons-nous tort de vouloir aménager la ville pour faciliter les déplacements, notamment en transports en commun ?



A ce sujet, je veux dire quelques mots du projet que conduit la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France concernant la gare RER. Ce n'est pas exagérer que de dire que la gare n'est pas très facile d'accès, qu'on y stationne difficilement, que la cohabitation avec les bus et les commerces est compliquée, et qu'on ne s'y sent pas toujours en sécurité. Il y a dans cette affaire des questions qui relèvent de la sécurité publique, ou encore de la qualité des transports, de leur régularité, et des correspondances entre les trains et les bus.



La Communauté d'agglomération a mis tout le monde autour de la table, les Villes concernées, les transporteurs, les acteurs de la sécurité, pour élaborer un projet de

transformation complète de l'environnement de la gare. Cela comprend la démolition de la galerie commerciale et du parking qui la surplombe, la construction d'un nouvel espace commercial plus attractif, la reconstitution du stationnement de part et d'autre des voies ferrées, de nouveaux équipements publics, la création d'une passerelle au dessus des voies ferrées, qui remplacera le passage souterrain qui n'est pas très engageant, et enfin la refonte complète des échanges entre trains et bus.

Il n'y aura pas encore de travaux en 2023, mais je vous en parle aujourd'hui parce que je sais qu'il y a beaucoup d'attente de la part des habitants pour qu'on améliore les choses. Un peu de patience donc, ça va bouger dans ce secteur d'ici 18 mois.

J'en profite pour remercier Pascal Doll, Président de la Communauté d'agglomération. Nous sommes 42 communes du Val d'Oise et de Seine-et-Marne rassemblées autour de l'aéroport de Roissy. Des communes urbaines, d'autres rurales, avec des quartiers populaires, de grandes zones d'activités, et des besoins très différents. Conduire la communauté d'agglomération n'est pas toujours un exercice facile et je veux saluer ici le travail qu'accomplit son Président pour que les 42 communes soient unies autour d'un destin commun.

Enfin à ceux qui m'accusent de bétonner au détriment de l'environnement, je les mets au défi de me prouver que nous réduisons les surfaces d'espaces verts ou nos parcs et jardins. Bien au contraire, la rénovation urbaine fera la part belle aux espaces publics de loisirs, aux jardins partagés, aux parcs et aux jardins publics.



Un mot sur le Mont-Griffard justement, 50 hectares d'espace boisé situés au Nord du Village et du Puits-la-Marlière. Depuis une dizaine d'année, nous nous sommes lancés dans la reconquête du Mont-Griffard. Il a d'abord fallu lui rendre son statut d'espace naturel. Pour faire simple, évacuer des occupants illégaux qui ne se comportaient pas toujours en respect de la loi. Ceci fait, c'est à nouveau la Communauté d'agglomération qui a pris la main. Un travail important est lancé et va s'amplifier pour rendre le Mont-Griffard à la nature, nettoyer, reboiser, créer des parcours de promenade. Cela représente un investissement de

3,7 millions d'euros d'ici la fin du mandat. Bref, il s'agit de rendre le Mont-Griffard aux Beauvillésois, et de lui redonner son statut de grand espace naturel de promenade.



Enfin, et pour en finir avec les accusations de bétonnage, avons-nous tort de construire des équipements scolaires ? Cette année va être importante en matière d'équipements scolaires. Le nouveau lycée d'enseignement général va ouvrir ses portes à la rentrée prochaine. Pour la première fois depuis que notre ville a connu son essor après-guerre, les élèves beauvillésois entrant en seconde générale feront leur rentrée à Villiers-le-bel. C'était une revendication très ancienne, et je veux remercier la Région ile de France et sa Présidente d'y avoir répondu.

Il y aura aussi des travaux dans les collèges. D'abord avec l'extension du Collège Martin Luther King. Je veux remercier le Conseil départemental et sa Présidente pour cette décision. Elle permettra aux élèves du collège de travailler dans de meilleures conditions. Il me faut vous dire un mot sur le sujet du 4e collège. C'est la Ville qui, il y a maintenant 6 ans avait alerté le Conseil départemental des prévisions d'effectifs dans les collèges à moyen terme.

A l'époque, nous avions convenu que la meilleure solution était bien de construire un 4e collège à Villiers-le-bel, et de le situer dans le secteur du Noyer Verdelet au sud du quartier des Charmettes, afin de permettre si nécessaire d'y accueillir des élèves d'Arnouville. Le projet est bien avancé puisqu'un projet d'architecte a été choisi. Il reste quelques questions à régler concernant les terrains d'assiette du collège et les aménagements extérieurs. Seulement voilà. Le Conseil départemental a fait un peu évoluer sa position, en jugeant que 3 collèges accueillant chacun 700 élèves pourraient suffire. Je vous le dis ici comme je l'ai dit au Conseil départemental, je ne suis pas d'accord avec cette idée. D'abord, je crois que 700 élèves, dans une ville qui bénéficie des dispositifs de soutien éducatif les plus puissants, c'est trop. Les collégiens réussiront mieux dans des collèges à taille plus humaine. Ensuite, ce serait vraiment dommage, que dès aujourd'hui, on ne prévoit pas une possible augmentation des effectifs des collégiens. Alors, je veux bien entendre l'argument qui consiste à dire qu'il ne serait pas raisonnable de procéder à des travaux lourds de rénovation du collège St Exupéry en site occupé par les élèves. Ce qui veut dire que pour un temps, les enfants qui fréquentent le collège St Exupéry iront dans le nouveau collège. A condition qu'on étudie attentivement les conditions d'accès à cet établissement. Mais j'attends du Conseil départemental qu'il dise clairement qu'il n'abandonne pas St Exupéry et que celui-ci sera rénové. Car c'est bien de 4 collèges dont notre ville a besoin ! Un rendez-vous est prévu

dans quelques jours avec Madame la Présidente du conseil départemental, les discussions se poursuivent.

L'éducation, c'est aussi les écoles. Et ça, c'est directement de notre responsabilité. Cette année, nous poursuivrons notre programme de rénovation intérieure de nos écoles. Pour ce qui est des travaux plus importants, nous réaliserons deux classes supplémentaires au sein du groupe scolaire Jean Jaurès aux Carreaux, et nous achèverons l'ensemble du travail préparatoire aux travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire au Village, l'école Maurice Bonnard, dont les travaux commenceront tout début 2024.

Vous le voyez, il y a du pain sur la planche… Faire, c'est bien, faire ensemble, c'est mieux. Concerter nos projets avec vous est une tradition bien ancrée à Villiers-le-bel. Nous voulons aller plus loin. Cette année sera consacrée au développement de nos outils d'échange et de concertation. Nous voulons donner un nouveau souffle aux Conseils de quartier et au conseil des sages, mettre en place un conseil local de la vie associative et un conseil consultatif de la jeunesse. Je n'entre pas dans les détails, parce que j'ai déjà beaucoup parlé. Mais sachez que ces nouvelles instances ne se décideront pas d'en haut. Nous les inventerons ensemble, parce que sur le fond, c'est vous qui les ferez vivre. Nous viendrons donc vers vous pour imaginer et faire vivre ces lieux de débat et de construction, ensemble.

Je m'arrête ici. Il me reste à vous présenter, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, nos meilleurs vœux pour 2023.Je souhaite que 2023 soit une année de progrès. Une année de progrès pour la paix, pour la démocratie et pour la construction européenne, et une année de progrès social dans notre pays.

Et pour vous, une année active et enthousiaste, pleine de santé, de réussite.
Bonne année à toutes et tous ! »

Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-bel